



*Syndicat Mixte
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
et Communauté de Communes Alpes d'Azur*



Appel à candidatures
Animateur du programme LEADER 2014-2020

CONTEXTE

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. Il représente une surface de 90 000 ha, répartis sur 45 communes et dont la population s'élève à environ 32 000 hab. Le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte. Le Syndicat mixte du PNR est chargé d'animer le projet de territoire et d'accompagner les projets locaux, en particulier ceux portés par les collectivités.

La Communauté de Communes Alpes d'Azur rassemble, depuis le 1er janvier 2014, 34 communes des vallées du Var, du Cians et de l'Estéron. Elle regroupe près de 10 000 habitants et recouvre un territoire de moyennes et de hautes montagnes de près de 90 000 ha. Le territoire est caractérisé par une pression démographique en augmentation, des mouvements pendulaires importants, particulièrement dans sa partie sud, et des activités économiques qui déclinent ou se recomposent. Tandis que les besoins en services évoluent avec l'arrivée de nouvelles populations, en grande partie issues du milieu urbain, le renouveau d'une économie locale, endogène et diversifiée est un enjeu fort pour le développement à venir du territoire.

Douze communes adhérentes au Syndicat mixte du PNR sont rattachées à la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Conscientes de partager des problématiques pour grande partie comparables, les deux structures se sont associées afin de porter ensemble une candidature LEADER dans le cadre de la programmation 2014-2020 et ainsi faire émerger des projets collectifs autour d'une priorité de développement local. Leur candidature, axée autour de l'ambition suivante « **Favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable** » a été acceptée par l'Autorité Unique de Gestion du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en mars 2015.

Depuis cette date, le programme est pleinement intégré aux dynamiques du territoire et a permis de fédérer acteurs publics et privés autour des projets des entreprises, associations et collectivités. Si la programmation a mis du temps à démarrer, le GAL (Groupe d'Acteurs Locaux), également service instructeur, est aujourd'hui pleinement opérationnel et a d'ores et déjà permis de soutenir une quinzaine de projet. Le présent poste a pour objet le maintien et le développement de la dynamique jusqu'à la fin du programme.

MISSIONS

Objectifs généraux : L'animateur participera à la mise en œuvre de la stratégie LEADER des territoires du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et de la Communauté de Communes Alpes d'Azur pour la programmation 2014/2020 : animation du GAL et liens aux acteurs du territoire, animation et pilotage du programme, communication. En binôme avec le gestionnaire, il aura à charge d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches et le suivi évaluation du programme.

Mission principales :

1) Animation du programme

- Recherche, accueil et accompagnement des porteurs de projets : entretiens conseils, aide au montage du dossier de demande de subvention, réorientation, etc.
- Préparation et animation des instances de gouvernance en appui du Président du GAL : préparation des ordres du jour, mise en place d'outils d'aide à la décision, à l'expression et au dialogue collectif, supports de réunion, comptes rendus, etc.
- Animation territoriale : évènementiel d'émergence de projet, de création d'un réseau de prescripteurs, etc.
- Communication : création de supports attractifs, diffusion de l'information du programme, participation à des événements locaux, relation presse, etc.
- Suivi des projets interterritoriaux et transnationaux de coopération : démarrage de la réflexion, rédaction des accords de coopération, suivi de réunions, relais des GAL partenaires, etc.

2) Pilotage stratégique du programme en lien avec le gestionnaire

- Prospective et prescriptions : en fonction de l'évolution du programme et de son environnement, proposer des évolutions (fonctionnement des instances, documents procéduraux, animation, etc.)
- Participation au réseau LEADER : relation à l'autorité de gestion avec le gestionnaire, réunions régionales et nationales et réunions spécifiques « animation », voire « gestion », contribution au Réseau Rural Régional et National.
- Suivi de l'évaluation de mi-parcours et de l'évaluation finale : accompagnement des réflexions, suivi des modifications liées aux résultats de l'évaluation à mi-parcours (avenants à la convention avec l'autorité de gestion, changement de procédure, etc.), mise en place du cadre de l'évaluation finale.

3) Gestion administrative et financière du programme en lien avec le gestionnaire

- Veiller au suivi des obligations réglementaires détaillées dans la convention et les notes de procédures.
- Etablir le budget annuel de fonctionnement et appuyer le gestionnaire dans l'élaboration de la demande de subvention annuelle et budget de fonctionnement.
- Suivi continu du programme avec le gestionnaire : tableaux de bord, aide à la rédaction du rapport annuel de mise en œuvre, etc.
- Appui du gestionnaire dans les étapes de l'instruction, du cofinancement, du paiement et des visites sur place.

PROFIL REQUIS

Formation bac + 5 en développement local / aménagement du territoire / environnement / développement économique / développement rural / politiques européennes.

Expérience réussie dans l'animation d'un GAL LEADER ou dans la conduite de projets de territoire avec une entrée développement local.

Savoir-faire technique et relationnels :

- Capacité à animer des réseaux d'acteurs publics et privés, à développer un travail en partenariat
- Maîtrise de l'ingénierie de projet, connaissance des processus de création d'entreprise
- Aptitudes en ingénierie financière, bonne connaissance des dispositifs européens, LEADER en particulier, et des procédures contractuelles
- Maîtrise d'une langue vivante (anglais minimum)
- Maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Power Point...) et de communication (internet...).

Connaissances :

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et maîtrise des problématiques du monde rural

Qualités et aptitudes :

- Autonome, esprit d'initiative, diplomate, et rigoureux
- Forte polyvalence et adaptabilité aux interlocuteurs variés, proche du terrain
- Esprit d'équipe, qualités relationnelles et rédactionnelles
- Mobile, disponibilité et travail éventuels en soirée et les week-ends

Véhicule et permis B obligatoires. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONDITIONS

Le poste est financé par le FEADER - fonds européens - jusqu'en juin 2021.

L'animateur(trice) sera encadré(e) par la directrice du PNR et la directrice Développement Local et Durable de la Communauté de Communes. Il(elle) travaillera en lien étroit avec le(la) gestionnaire, qui sera son binôme pour toute la durée de la programmation.

Basé(e) dans les locaux du PNR, il (elle) travaillera en collaboration avec les équipes du PNR et de la Communauté de Communes Alpes d'Azur et assistera aux réunions d'équipe afin de créer un véritable lien avec l'ingénierie locale en place.

Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine.

Déplacements : sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur et sur celui de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Déplacements et réunions en dehors des horaires de travail sus visés possibles.

Lieu de travail : 1 Avenue François Goby - 06460 Saint Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes)

Type de poste : titulaire de la Fonction Publique Territoriale ou à défaut contrat à durée déterminée - ingénieur territorial – catégorie A

Date de prise de poste : 15 octobre 2018

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale et expérience - tickets restaurant.



Merci de nous adresser vos candidatures **avant le 10 août 2018** par mail uniquement à : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr en citant en objet du mail « Candidature animateur LEADER ».

Le jury de recrutement est prévu 1^{ère} quinzaine de septembre 2018.



Pour toute question, merci de la formuler par mail à l'adresse indiquée ci-dessus.